

Partagez la joie de parrainer un enfant !

A Pondichéry, Inde.

Située en Inde du sud, la ville de Pondichéry est un territoire autonome enclavé dans l'état du Tamil Nadu. Sa population vit principalement de la pêche, de l'artisanat, et du tourisme.

L'orphelinat est situé dans le quartier populaire de la ville. Actuellement il accueille 50 enfants.



L'orphelinat et l'association

L'orphelinat « Annai Velanganni » a été créé en 1981 par Sœur Andréa Gispert pour les enfants orphelins ou abandonnés, afin de les accueillir, les amener à l'autonomie et les accompagner dans leur vie de jeunes adultes. Administré par un comité de gestion et du personnel indien, sous le contrôle du gouvernement indien, il vit de parrainages et de dons collectés en France par une association créée dans ce but : les Amis d'Annai Velanganni Orphanage (A.A.V.O.), association à but non lucratif, régie par la loi de 1901.

Composée uniquement de bénévoles, ses frais de gestion sont réduits à moins de 2 %. L'intégralité des fonds collectés est envoyée au bénéfice des enfants en Inde.



Comment aider ?

Les dons permettent d'offrir aux enfants le logement, la nourriture, l'éducation, les soins et... surtout de recréer pour eux une famille. Deux formes d'aide sont possibles :

un **parrainage** par lequel vous vous engagez à un versement régulier. (30 Euros par mois est la somme conseillée pour aider efficacement) Le parrainage permet en outre d'entretenir une relation affective avec un(e) filleul(e) : courrier, photos, petits cadeaux, etc...

un **don ponctuel** ou régulier qui permet d'engager des actions particulières ou des travaux d'amélioration des installations de l'orphelinat.

Un reçu fiscal est délivré chaque année aux donateurs



Je parraine un enfant

(Fiche à renvoyer pour une proposition d'aide)

Nom du Parrain ou de la Marraine :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Montant du versement : Euros

Mensuel Trimestriel Semestriel Annuel

Don ponctuel

Mode de versement choisi :

1. Virement automatique (à établir avec votre banque)

Compte bénéficiaire :

IBAN : FR76 3006 6100 0500 0203 3470 219

Merci de bien préciser vos nom et prénom dans l'intitulé du virement

2. Paiement par chèque

A libeller à l'ordre de : Les Amis d'Annai Velanganni Orphanage

FICHE à renvoyer à :

Les Amis d'Annai Velanganni Orphanage

Yves LOUAGE - Président

124 Boulevard Auguste Blanqui

75013 PARIS

Tel : 06 07 54 53 53

www.aavo.fr